

Observation 224 du 08/03/2023

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Je tiens à exprimer mon opposition à ce projet qui prévoit l'installation d'éoliennes de 220m de haut. Le territoire de Brion n'est pas Paris - la Défense où la tour la plus haute est de 223m de haut. Au moins cette tour ne tournent pas nuit et jour.

L'installation d'éoliennes géantes entraînerait une gêne majeure pour le patrimoine architectural et naturel de ce territoire et provoquerait une véritable rupture d'échelle avec les parcs éoliens existants.

Je vous encourage à émettre un avis défavorable à ce projet bâclé et mal étudié par le pétitionnaire.

Bien sincèrement,  
David Manson,  
86120 Vézières